

Procès-verbal

2e assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 14 mars 2023 à 19 hrs, à la salle du conseil de l'édifice Denis-Giguère au 305 rue Racine à Québec. Cette assemblée se tenait également en visio-conférence.

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Madame Véronique Perez	Administratrice

Étaient absents et absente

M. Francis Bouchard	Trésorier
M. Richard Lebel	Administrateur
Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Des Châtel

Était également présente

Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
-------------------------	--

En plus des personnes mentionnées, 1 citoyen a assisté à la rencontre.

QUORUM

Le quorum des membres du conseil d'administration est atteint.

ORDRE DU JOUR

2e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le mardi 14 mars 2023, 19 hrs, en salle et en visio-conférence

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Questions, demandes et commentaires du public | 19 h 05 |
| 4. | Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 20 |
| 5. | Dossiers concernant le quartier | 19 h 40 |
| 5.1 | Retour sur l'atelier d'échange sur le réaménagement de la rue
Valvue du 13 mars 2023 | |
| 5.2 | Glissade sur le terrain de golf (suivi) | |
| 5.3 | Lettre d'appui et résolution pour la Place éphémère 2023 | |
| 5.4 | Mesures de sécurité sur la rue du Golf (ajout) | |
| 6. | Dossiers du conseil de quartier | 19 h 50 |
| 6.1 | Suivi de la résolution du conseil sur les pistes d'action prioritaires | |
| 6.2 | Projet Mobilité.s d'Accès transports viables | |
| 6.3 | Rappel – Postes en élection et candidatures | |
| 6.4 | Préparation de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023 | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Lecture et adoption du PV du 5 avril 2022 • Lecture et adoption du rapport annuel et financier • Présentations prévues • Dépliant d'invitation de la Ville | |
| 6.5 | Plan d'action annuel (activités spéciales pour 2023 ?) | |
| 7. | Adoption des PVs des assemblées du 13 décembre 2022
et du 14 février 2023 | 20 h 15 |
| 8. | Fonctionnement du conseil | 20 h 20 |
| 8.1 | Suivi du budget | |
| 8.2 | Résolution pour le paiement des travaux de rédaction | |
| 9. | Varia | 20 h 25 |
| 9.1 | Formation sur l'urbanisme | |
| 9.2 | Sondage de la Ville sur la révision des événements | |
| 9.3 | Programme de la Ville « Verdissez vos milieux de vie » | |
| 9.4 | Réfection du carrefour Racine-Verret | |
| 10. | Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée | 21 h 30 |

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Lyse Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère en consultations publiques et au citoyen présent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Linda Duchaine et appuyée par Mme Nancy Beaupré. Adopté à l'unanimité avec les ajouts suivants :

- Dossiers concernant le quartier
 - 5.4 Rue du Golf
- Points au Varia :
 - Nouvelle date pour la formation sur l'urbanisme
 - Sondage de la Ville sur la révision des grands événements
 - Campagne de la Ville sur « Verdissez vos milieux de vie »
 - Réaménagement des rues Racine-Verre

3. Questions, demandes et commentaires du public

Aucune question ou commentaire du public.

4. Période d'information de la conseillère municipale

La période d'information de Mme Marie-Josée Asselin est reportée en raison de son absence.

5. Dossiers concernant le quartier

5.1 Retour sur l'atelier d'échanges sur le réaménagement de mesures de sécurité sur la rue Valvue

Cet atelier s'est tenu le 13 mars. Il avait pour but de rassembler les résidents de la rue Valvue et des experts de la Ville pour discuter des mesures mises en place l'année dernière et des autres mesures possibles en matière de sécurité routière et d'urbanisme. Les experts de la Ville ont constaté une amélioration de la réduction de la vitesse depuis la mise en place des mesures l'année dernière. Les discussions ont porté principalement sur l'efficacité et les contraintes de ces mesures pour réduire la vitesse et la densité de circulation sur la rue Valvue. De nouvelles mesures ont aussi été proposées pour améliorer encore plus la sécurité routière. Les membres du conseil de quartier présents à la rencontre ont apprécié les échanges entre les résidents et les experts de la Ville qui se sont avérés cordiaux.

5.2 Glissade sur le terrain de golf

Un citoyen a demandé à la Ville de rétablir la glissade sur le golf, interdite depuis quelques années. Mme Marie-Josée Asselin nous avait informé à la dernière assemblée que la Ville de Québec avait analysé la demande du citoyen et qu'elle l'avait refusé. La Ville considère qu'elle ne peut pas outrepasser sa compétence si le propriétaire privé ne veut pas

acquiescer à la demande. Mme Marie-Josée Asselin a informé la personne qui a fait la demande.

Mme Véronique Perez déplore cette situation, compte tenu du fait que les enfants ne peuvent plus s’y divertir. Les membres du conseil ne comprennent pas vraiment les motifs du propriétaire du terrain de golf d’interdire l’accès à la glissade l’hiver, dont celui de briser le terrain. Mme Nancy Beaupré communiquera avec le nouveau directeur général du terrain de golf (qu’elle connaît) pour discuter avec lui des motifs qui empêcheraient la glissade l’hiver. Par ailleurs, Mme Véronique Perez dénote aussi le fait que certains équipements, dont des équipements de sécurité, ont été enlevés de la glissade du parc Chauveau. Les membres du conseil s’en désolent et aimeraient savoir pourquoi et si d’autres projets sont en cours sur son utilisation.

5.3 Lettre d’appui et résolution pour la Place éphémère 2023

L’organisme Sports-Loisirs l’Ormière, responsable de l’organisation et de la gestion des activités de la Place éphémère cet été 2023, a demandé une lettre d’appui aux organismes du milieu pour recevoir les fonds nécessaires de la Ville pour assurer l’organisation de cette activité.

Mme Lyse Pelletier a préparé une résolution d’appui du conseil de quartier à cet effet.

Résolution 23-CA-07 : Résolution d’appui à l’organisation de la Place éphémère

Considérant que la Place éphémère sur la rue Racine :

- constitue un lieu très animé de rencontres et d’échanges pour tous les résidents du quartier
- contribue à faire connaître les organismes communautaires du quartier

Sur proposition de Mme Isabelle Duchesneau, appuyé par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que les membres du conseil de quartier de Loretteville sont fiers d’appuyer l’organisation de la Place éphémère (adoptée à l’unanimité lors de l’assemblée du conseil le 14 mars 2023).

5.4 Rue du Golf

Mme Marie-Josée Asselin nous a informé par courriel que le dossier de M. Mario Marchand sur la vitesse/achalandage sur la rue du Golf est entre les mains de l’ombudsman de la Ville.

Par ailleurs, M. Marchand a demandé par courriel au conseil de profiter de la subvention de 3000 \$ du projet de sécurité routière pour installer de façon permanente un indicateur



de vitesse. Mme Lyse Pelletier lui a signifié que le conseil ne pouvait pas accéder à sa demande pour divers motifs, notamment :

- L'installation d'un tel afficheur est de la compétence exclusive de la Ville et du ministère des Transports;
- Le but des projets de sécurité routière est tout autre, plus collectif et mobilisateur;
- On ne peut privilégier les résidents d'une seule rue au détriment des autres résidents qui vivent des situations similaires;
- Des mesures sont déjà envisagées dont des bollards, un arrêt obligatoire et un marquage au sol, pour installation au printemps. Il faudrait voir l'efficacité des mesures qui seront mises en place par la Ville avant de solliciter des mesures supplémentaires.

Mme Lyse Pelletier lui enverra un courriel pour lui signifier les motifs précédents de notre refus d'accéder à sa demande.

6. Dossiers du conseil de quartier

6.1 Suivi de la résolution du conseil sur les pistes d'actions prioritaires

Mme Dominique Gagnon nous informe que la résolution du conseil a été déposée à la Ville à la suite de son processus de consultation sur la révision du fonctionnement et des pratiques des conseils de quartier.

6.2 Projet Mobilité.s d'Accès transports viables

M. Maxime Chamberland d'Accès transports viables nous a avisé qu'une prochaine campagne se tiendra pour faire la promotion de la mobilité active. Mme Nancy Beaupré s'occupera de mettre les capsules (4) de promotion sur notre page Facebook, ainsi que sur celle du groupe Loretteville.

Mme Linda Duchaine communiquera avec M. Chamberland pour voir s'il est possible de nous présenter les résultats de leur diagnostic fait à la suite de leur enquête auprès de la population de Loretteville.

6.3 Rappel – Postes en élection et candidatures

Mme Dominique Gagnon nous rappelle les postes d'administrateurs et d'administratrices en élection lors de l'assemblée générale annuelle du 11 avril. Les postes de M. Richard Lebel, de Mme Linda Duchaine et de Mme Nancy Beaupré (poste coopté) seront en élection. Mme Duchaine dit vouloir se présenter encore une année. Le poste de M. Francis Bouchard sera vacant, en plus des autres postes qui restent toujours à combler.

6.4 Préparation de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2023

- **Lecture et adoption du PV du 5 avril 2022**

Le PV sera adopté lors de l'assemblée générale annuelle.

- **Lecture et adoption du rapport annuel et financier (1 janvier – 31 décembre 2022)**

Une version préliminaire du rapport annuel est présentée. Certaines corrections seront apportées à la suite des commentaires des membres. Son adoption se fera lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra avant l'assemblée générale annuelle.

- **Présentations prévues**

Les membres conviennent que les présentations se feront au début de l'assemblée générale dans l'ordre suivant.

- Présentation de Mme Mireille Demers de l'Accueil St-Ambroise (15 minutes), incluant une présentation d'une personne nouvellement arrivante au Québec et résidant à Loretteville.
Mme Linda Duchaine communiquera avec Mme Demers pour confirmer leur présence.
- Présentation de M. Mario Lussier de la Société d'histoire de la Haute-St-Charles sur l'histoire de la rue Racine (20 minutes). Mme Nancy Beaupré communiquera avec M. Lussier pour confirmer sa présentation.

- **Dépliant d'invitation de la Ville**

Mme Dominique Gagnon nous informe que le dépliant sera bientôt transmis par la poste aux citoyens et citoyennes de Loretteville

7 . Adoption des procès-verbaux de l'assemblée du 13 décembre 2022 et du 14 février 2023

L'adoption du procès-verbal du 13 décembre 2022 est proposée par Linda Duchaine et appuyée par Isabelle Duchesneau (adopté à l'unanimité).

L'adoption du procès-verbal du 14 février 2023, avec l'ajout de deux corrections, est proposée par Isabelle Duchesneau et appuyée par Nancy Beaupré (adopté à l'unanimité).

Mme Linda Duchaine propose que nous invitions Mme Tanguay de l'organisme Aide à la communauté pour nous faire part du projet du Centre d'appui Réseau-Aînés. Mme Tanguay nous en avait parlé lors de l'assemblée de février dernier.

8. Fonctionnement du conseil

8.1 Suivi du budget

Le suivi du budget du conseil est reporté en l'absence de M. Francis Bouchard.

8.2 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction

Une résolution pour le paiement des travaux de rédaction est reportée.

9. Varia

- **Formation sur l'urbanisme**

Une autre date que le 18 avril est demandée par les membres du conseil. Mme Dominique Gagnon enverra de nouvelles dates possibles par courriel. Cette formation sera une prémisses à la présentation d'un projet majeur dans le quartier de Loretteville.

- **Sondage de la Ville sur la révision des grands événements**

Sondage de la Ville sur la tenue et l'organisation des grands événements sur son territoire. Mme Linda Duchaine mettra cet événement sur la page Facebook du conseil.

- **Verdissez vos milieux de vie**

Mme Dominique Gagnon nous informe de la publicité pour promouvoir l'organisation de projets citoyens pour verdir leur milieu de vie. L'échéance pour soumettre un projet est le 31 mars. Mme Linda Duchaine mettra cette publicité sur notre page Facebook, ainsi que sur celle du groupe Loretteville.

- **Réaménagement des rues Racine-Verret**

La Table de concertation vélo des conseils de quartier nous a informé des divers projets d'aménagement ou de réfection de rues à la Ville de Québec et de l'aménagement de pistes cyclables en même temps. Nous déplorons que la Ville de Québec dans son appel d'offres pour le réaménagement de rues Racine – Verret ne comporte pas de projet d'aménagement d'une piste ou voie cyclable. Les membres du conseil suggèrent d'en aviser la Table de concertation vélo pour voir ce que nous pouvons faire pour qu'une piste ou du moins une voie cyclable soit aussi aménagée. Une école primaire (l'école l'Arc-en-ciel) est située à ce carrefour, ce qui nécessite une meilleure sécurité pour les écoliers à pied ou à vélo. Les discussions portent sur divers aménagements qui pourraient être faits pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Les membres du conseil proposent d'en reparler à la prochaine assemblée ordinaire.

10. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre est l'assemblée générale annuelle. Une assemblée spéciale se tiendra avant pour adopter le rapport annuel et financier. Une assemblée ordinaire aura lieu à la suite de l'assemblée générale.

Lyse Pelletier
Présidente